



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 31 octobre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 14 novembre 2011

PROJET DE RENOVATION URBAINE ET  
SOCIALE – DEPOT DE DEMANDE DE  
SUBVENTIONS POUR LES OPERATIONS  
D'AMENAGEMENT DU QUARTIER DU CLOU  
BOUCHET A4, A6, A9, ET A12.

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi  
14 novembre 2011

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** M. Christophe POIRIER

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Jean-Louis SIMON donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Jérôme BALOGE donne pouvoir à Rose-Marie NIETO
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE

**Excusés :**

***Adjoints :***

- Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE

***Conseillers :***

- Mme Maryvonne ARDOUIN

**PRUS**

**PROJET DE RENOVATION URBAINE ET SOCIALE – DEPOT DE  
DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES OPERATIONS  
D'AMENAGEMENT DU QUARTIER DU CLOU BOUCHET A4, A6,  
A9, ET A12.**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Projet de Rénovation Urbaine et Sociale du quartier du Clou Bouchet entre dans sa phase opérationnelle pour le volet aménagement des espaces publics et plus particulièrement pour ce qui concerne les axes structurants du quartier. Il s'agit des opérations d'aménagement A4, A6, A9 et A12 inscrites à la matrice financière. Ainsi, il convient de déposer les dossiers de subventions auprès des partenaires financiers signataires de la convention ANRU.

Le tableau ci-dessous récapitule les plans de financement inscrits à la matrice financière pour les opérations concernées :

Intitulé	N°	Base de financement HT	Ville de Niort	CAN	Valorisation foncière (vente terrain Ville de Niort)	Conseil Régional	ANRU
Rue Suzanne Lacore	A4	212 524 €	105 499 €	0	68 200 €	0	38 825 €
Aménagement des axes structurants	A6	3 981 344 €	2 899 775 €	0	285 300 €	0	796 269 €
Cœur d'îlots	A9	2 105 495 €	1 560 086 €	0	82 200 €	0	463 209 €
Aménagements paysagers des Places et Parvis	A12	2 783 501 €	838 205 €	199 596 €	0	1 189 000	556 700 €

De plus, dans le cadre de la réalisation des études de définition urbaine, la programmation concernant le volet transports en commun avait identifié la réalisation du pôle d'échange du lycée de la Venise verte et l'opportunité d'une implantation d'un Transport en Commun en Site Propre sur le quartier.

En lien avec la Communauté d'Agglomération de Niort, il a été convenu par voie de convention en date du 18 juillet 2011 la réalisation de ces 2 opérations sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Niort.

Le Transport en Commun en Site Propre (TCSP) sera financé à 100 % par la CAN, et sera identifié comme une opération indépendante des autres opérations du projet.

Le pôle d'échange (Parvis Broglie dans la matrice financière de 2007) est regroupé dans l'opération d'aménagement A12 « Aménagements paysagers des Places et Parvis » et bénéficie d'une subvention supplémentaire de 280 584 € de la CAN pour un total de 480 180 €. Une subvention de la Région et de l'ANRU est également prévue pour un montant global de 1 745 700 €, ainsi qu'une participation de la Ville de Niort pour 557 621 €.

Le tableau ci-dessous précise les coûts et les plans de financements de ces 2 opérations :

Intitulé	N° matrice	Base de financement HT	Ville de Niort	CAN	Conseil Régional	ANRU
TCSP	Hors matrice	3 544 122 €	0	3 544 122 €	0	0
A12	Aménagements paysagers des places et parvis	2 783 501 €	557 621 €	480 180 €	1 189 000 €	556 700 €

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à :  
déposer les dossiers de cofinancements des opérations d'aménagement des espaces publics ;  
procéder aux demandes de subventions des opérations A4, A6, A9 et A12 auprès des partenaires financiers.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 42  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

**Signé**

**Josiane METAYER**